



Conseil économique et social

Distr.: Générale
27 décembre 2001

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants

Quarante-cinquième session

Vienne, 11-15 mars 2002

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Trafic et offre illicite de drogues

Rapport du Directeur exécutif sur l'assistance internationale aux États les plus touchés par le transit de drogues

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	2
II. Europe orientale et Europe centrale	2-7	2
III. Turquie.....	8	3
IV. Asie du Sud	9-18	3
V. Asie centrale	19-21	5
VI. Amérique latine et Caraïbes	22-27	6
VII. Asie de l'Est et Pacifique	28-31	7

* E/CN.7/2002/1.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 2001/16 du 24 juillet 2001, le Conseil économique et social a prié le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) d'établir un rapport sur l'aide internationale en faveur des États les plus touchés par le transit de drogues et de le présenter à la Commission des stupéfiants. Le présent rapport expose par région les activités entreprises dans cette optique par le PNUCID. Ce dernier a appliqué la stratégie adoptée pour venir en aide aux États de transit, à savoir l'exécution de programmes d'assistance visant à améliorer les compétences techniques pour satisfaire les exigences en matière de détection et de répression; renforcer les moyens dans des domaines comme la collecte de données à l'appui des mesures de répression reposant sur le renseignement; fournir du matériel pour les opérations de première ligne; et mener des actions visant à mettre en place et soutenir la coopération transfrontière et régionale, ainsi qu'élaborer des programmes autonomes de formation à l'intention des services de détection et de répression pour leur faire connaître les meilleures pratiques d'action. Les futurs projets bénéficieront de la nouvelle initiative de formation assistée par ordinateur du PNUCID qui permettra de former de nombreuses personnes aux meilleures pratiques d'une manière rentable et efficace.

II. Europe orientale et Europe centrale

2. Le PNUCID a mené à bien deux phases du projet intitulé "Renforcement des capacités de contrôle du service de contrôle des frontières de la Fédération de Russie à la frontière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan (avec un financement de 1 780 000 dollars des États-Unis). Dans le cadre de ce projet, des équipements à usage général et spécial ont été fournis aux gardes frontière russes stationnés le long des parties les plus vulnérables de la frontière afghano-tadjike, leur permettant de repérer à l'aide de données satellitaires les dépôts de drogues et de localiser les laboratoires et les itinéraires empruntés par les trafiquants de drogues. Durant l'exécution du projet, les unités du service de contrôle des frontières de la Fédération de Russie stationnées au Tadjikistan ont

saisi 8,4 tonnes de drogues, dont plus de 3,1 tonnes d'héroïne, ce qui représente une augmentation de 600 % par rapport aux niveaux atteints au cours de l'exercice biennal précédent. Le Conseil fédéral russe a, à plusieurs occasions, officiellement fait rapport sur la façon dont le projet a contribué à accroître considérablement le volume des saisies le long de la frontière afghano-tadjike.

3. En vue de renforcer davantage les capacités d'interception des services de détection et de répression russes et de mettre en place un "cordon de sécurité" supplémentaire autour de l'Afghanistan, le PNUCID a élaboré un projet actuellement dans la filière intitulé "Renforcement des capacités de détection et de répression interinstitutions en matière de drogue dans les régions bordant la frontière entre la Russie et le Kazakhstan" (avec un financement de 5 millions de dollars). Ce projet a pour objet principal de créer une équipe spéciale interinstitutions dans 12 régions situées le long de la frontière entre la Russie et le Kazakhstan. Il est prévu d'équiper les unités et de former le personnel selon les normes internationales.

4. Les professionnels de la santé du Bélarus, de la Fédération de Russie et de la République de Moldova ont amélioré leurs compétences dans le cadre du projet "Formation destinée aux personnels chargés du traitement des toxicomanes" exécuté par une organisation non gouvernementale italienne, l'*Associazione Casa Famiglia Rosetta*. Ce projet vise à créer une capacité permanente pour le traitement des toxicomanes dans les trois pays bénéficiaires et fournir les services nécessaires aux adolescents et jeunes adultes des deux sexes, ainsi qu'aux autres toxicomanes plus âgés, principalement de sexe masculin.

5. Le PNUCID a lancé dans le nord-ouest de la Fédération de Russie une étude multisectorielle pour évaluer les caractéristiques et les tendances de l'abus des drogues. L'accent a été mis sur les jeunes et sur le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida). Les activités devaient commencer au cours du dernier trimestre 2001.

6. En collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le PNUCID a élaboré un projet régional préparatoire sur la diversification des services pour les toxicomanes au

Bélarus, en Fédération de Russie, en République de Moldova et en Ukraine. Son exécution devait commencer au cours du dernier trimestre 2001. Le PNUCID a en outre reçu une subvention de 150 000 dollars dans le cadre du Fonds d'accélération programmatique d'ONUSIDA pour son projet de réduction de la demande et de prévention du VIH chez les utilisateurs de drogue par voie intraveineuse dans la région administrative de Moscou.

7. En coopération avec l'Organisation mondiale de la santé, le PNUCID a exécuté, au Bélarus et en Fédération de Russie, un projet intitulé "Initiative globale de prévention primaire de l'abus de substances chez les jeunes". Ce projet a pour objet de soutenir un groupe d'organisations locales dans chaque pays dans le but d'élaborer et d'exécuter des programmes de prévention de l'abus des drogues au niveau des collectivités en apportant une formation, des avis techniques et des fonds et en établissant des contacts. Dans ce cadre, le PNUCID a organisé une série de séminaires de formation dans les deux pays susmentionnés pour aider les partenaires locaux à élaborer des programmes de prévention et à solliciter des subventions. Au total, 34 organisations non gouvernementales ont obtenu de telles subventions et exécutent des programmes dans des écoles, des universités, des organisations de jeunes et des établissements pénitentiaires pour mineurs.

III. Turquie

8. En Turquie, la première phase d'un projet du PNUCID visant à promouvoir la création de l'Académie internationale de lutte contre la drogue et la criminalité organisée a été lancée en juin 2000. Au cours de cette phase, qui s'est achevée en juin 2001, l'Académie a atteint son plein développement; plusieurs stages de formation à la détection et à la répression en matière de drogues ont été organisés aux niveaux national et régional; des évaluations relatives aux besoins en formation ont été menées au Kazakhstan et en Ouzbékistan; et un programme de stages de formation a été mis au point.

IV. Asie du Sud

9. En République islamique d'Iran, l'assistance technique fournie dans le cadre du Programme complet

de lutte contre la drogue a atteint un montant de 1,7 million de dollars en 2001. Cette somme concerne tant la fourniture d'équipement que la formation dispensée aux institutions nationales de contrôle des drogues œuvrant dans les domaines de la réduction de l'offre et de la demande et de la modernisation de la législation. Pour lutter contre la tendance à la hausse de l'abus d'héroïne, l'aide du PNUCID a porté plus précisément sur le renforcement de l'élément traitement et réinsertion du Programme. Elle visait à améliorer les compétences des ressources humaines et à mettre au point un réseau pilote assisté par Internet pour fournir des données sur l'admission des toxicomanes dans les centres de traitement. Outre la fourniture d'équipement à la police iranienne, une place plus importante a été accordée à la coopération régionale, comme en témoignent l'organisation de la troisième réunion régionale des officiers de liaison en matière de drogues et la formation organisée pour la première fois au niveau régional à l'intention de policiers arméniens, géorgiens et iraniens. Des campagnes de sensibilisation aux drogues ont été menées lors de manifestations culturelles et sportives en partenariat avec des universités, des organisations non gouvernementales et des associations de jeunes.

10. En 2001, le PNUCID a poursuivi, pour la deuxième année consécutive, un projet de 5 250 000 dollars en vue d'apporter une aide aux services de détection et de répression du Pakistan. Cette aide, de caractère polyvalent, a pour but d'améliorer les capacités nationales de lutte contre le trafic de drogues. En raison des événements tragiques du 11 septembre 2001, certaines activités, notamment l'évaluation à mi-parcours du projet, ont dû être reprogrammées. Toutefois, le taux d'exécution estimé du projet pour 2001 devrait dépasser 85 %. Jusqu'en novembre 2001, les résultats initiaux ont montré que le Pakistan avait saisi plus de 6 tonnes d'héroïne, 4,6 tonnes d'opium et 53 tonnes de cannabis. Les résultats finals en fin d'année seront plus élevés car les données d'un certain nombre d'organismes dans diverses localités n'ont pas encore été communiquées. Les saisies tendent à montrer qu'au Pakistan, le flux de l'héroïne progresserait davantage que celui de l'opium. Au cours de la même année, deux trafiquants de drogues très connus ont été poursuivis et condamnés. Il s'agissait d'un ancien homme politique influent et d'un puissant homme d'affaires, propriétaire de journal.

11. Une importance particulière a été accordée à la formation car il existe 11 organismes différents chargés d'intercepter les stupéfiants. Le PNUCID a organisé, à la Anti-Narcotics Law Enforcement School, trois stages de base sur la détection et la répression en matière de drogues, qui ont rassemblé un total de 70 participants. Un stage de perfectionnement et un stage destiné aux enquêteurs financiers ont été dispensés par des formateurs de la police fédérale australienne à 27 participants issus de différents organismes. Dans le pays, le PNUCID a organisé, en coopération avec plusieurs organismes, 30 stages à l'intention de 600 participants. Une formation a en outre été offerte aux trois laboratoires d'analyse des drogues qui répondent à présent aux normes internationales. Un séminaire a été organisé à l'intention de tous les chefs des laboratoires et des services de détection et de répression afin d'examiner la situation nationale et d'envisager des stratégies appropriées.

12. Le PNUCID a beaucoup modernisé les trois premiers laboratoires d'analyse des drogues pour les rendre à même d'effectuer des analyses qualitatives et quantitatives complètes. Du matériel a été commandé pour d'autres laboratoires et des travaux de construction ont été entrepris pour abriter les nouveaux équipements. Les laboratoires ayant à ce jour bénéficié d'une aide ont dû subir des aménagements importants afin de préparer les locaux à l'installation des nouveaux équipements.

13. La mise en place d'un système global de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements a débuté par l'achat du matériel nécessaire pour informatiser les données et relier tous les bureaux régionaux de la Force de lutte contre les stupéfiants. Les systèmes ont localement été interconnectés et seront intégrés dans un réseau étendu en 2002. Un logiciel pour la collecte de renseignements a été commandé; il sera configuré pour répondre aux besoins des organismes concernés. Une période de formation est prévue pour tous les utilisateurs dans tous les sites considérés. Le PNUCID prête son appui au Gouvernement pakistanais dans sa lutte contre le blanchiment de capitaux, notamment pour ce qui est de l'adoption de dispositions législatives et de mesures pratiques.

14. On a évalué les besoins et commandé du matériel de communication pour plusieurs services. Pour renforcer les moyens de ces services, en particulier de

ceux opérant dans les zones clefs de la frontière occidentale, et leur permettre de patrouiller et de réagir en temps utile, on a continué de leur fournir des véhicules. En vue de lutter contre l'utilisation du courrier international aux fins du trafic et à la suite d'une évaluation des menaces et des besoins, un scanner Rapiscan a été installé au principal bureau de poste international de Karachi pour les lettres et les petits colis. Huit membres du personnel ont reçu une formation complète relative au maniement de ce scanner et la notice d'utilisation a été traduite en urdu. La Force de lutte contre les stupéfiants a constaté que l'absence de chiens détecteurs de drogue pouvait entraver les activités d'interception dans les bureaux de poste et les aéroports. Pour mieux cerner la situation, deux chiens ont été fournis dans le cadre du projet et sont actuellement dressés par des militaires au Pakistan pour ensuite être utilisés par la Force de lutte contre les stupéfiants.

15. L'une des principales composantes du précédent projet d'interception aux frontières concernait le renforcement de la coopération régionale entre le Pakistan et la République islamique d'Iran, deux pays représentant des itinéraires de trafic importants pour les opiacés provenant d'Afghanistan. Cette coopération s'est poursuivie et le PNUCID a aidé à organiser différents groupes de travail. Au niveau gouvernemental, les secrétaires d'État chargés du contrôle des drogues ont rencontré les chefs des services de détection et de répression en matière de drogue pour faire le point sur la situation et adopter une stratégie nationale appropriée. Des responsables des services de détection et de répression se sont également rencontrés pour examiner les modalités de fonctionnement et les tendances. Au cours de l'année 2001, ces réunions se sont étendues aux représentants des services chargés des activités d'interception maritime.

16. L'une des conséquences des attentats terroristes de septembre 2001 a été une évaluation du trafic par conteneur dans les ports et terminaux pour conteneurs du Pakistan et l'adoption de mesures correctives. Suite à cette évaluation, on avait espéré pouvoir commencer à mettre en place et à former un service spécialisé dans l'établissement de profils de conteneurs qui fournirait des renseignements aux équipes opérationnelles. Ces activités ont à présent été reportées à 2002. La finalisation d'une évaluation devant aboutir à l'élaboration éventuelle d'un programme d'assistance

pour les zones tribales du Pakistan a également dû être ajournée. La guerre en Afghanistan a montré l'instabilité et les limites du contrôle de l'État dans ces zones et la force des traditions ethniques. Aussi, est-il encore plus nécessaire de mettre en place un programme de lutte contre le trafic de drogues soigneusement élaboré, qui soit acceptable pour les populations locales et assure leur participation.

17. L'assistance fournie a contribué à renforcer les moyens et l'efficacité d'un certain nombre d'organismes engagés dans la lutte contre le flux de drogues illicites. Dans une certaine mesure, cela aura des répercussions dans d'autres domaines intéressant la communauté internationale, car ces mêmes organismes sont en outre chargés de lutter contre le terrorisme et les flux illicites de personnes et de capitaux. Beaucoup de compétences qu'il convient d'acquérir pour combattre le trafic illicite sont également applicables à d'autres activités criminelles.

18. En Inde, deux projets de grande envergure concernant la réduction de la demande de drogues à l'échelle de la communauté ont été lancés en 1999 et sont actuellement en cours d'exécution. Ils visent à réduire et prévenir l'abus de drogues parmi la population en général et les groupes à haut risque. Les projets intitulés "Réduction de la demande à l'échelle de la communauté en Inde" et "Réduction de la demande à l'échelle de la communauté dans les États du nord-est de l'Inde" complètent le programme du Ministère de la justice sociale et de l'émancipation élaboré afin d'aider les organisations non gouvernementales à s'acquitter d'activités de réduction de la demande. L'objectif à long terme est de réduire l'abus de drogues dans la population en général et parmi les groupes à haut risque et les toxicomanes en particulier. Les autres objectifs sont les suivants: aider le Gouvernement à créer une infrastructure permettant de mettre en place, de soutenir et de poursuivre des activités de réduction de la demande à l'échelon national; et lancer de nouvelles activités avec l'aide d'organisations non gouvernementales desservant des centres régionaux de formation des ressources humaines et du Centre national de prévention de l'abus de drogues, créé grâce à un appui technique du PNUCID.

V. Asie centrale

19. En Asie centrale, l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime du secrétariat a fourni pendant plusieurs années une assistance multisectorielle pour consolider les capacités et assurer le contrôle des drogues dans des domaines comme l'élaboration de politiques et de stratégies, le renforcement des institutions, l'amélioration des mesures de contrôle et la réduction de l'offre et de la demande illicites de drogues. L'idée était de promouvoir la coopération sous-régionale et interrégionale pour lutter contre le problème de la drogue dans tous les États d'Asie centrale. L'Office exécute actuellement 10 projets régionaux et nationaux en Asie centrale. La coopération régionale est renforcée dans le cadre du mémorandum d'accord sur la coopération sous-régionale en matière de contrôle des drogues, signé à Tachkent le 4 mai 1996. La troisième réunion annuelle tenue à Douchanbe en septembre 2001 pour examiner les progrès réalisés dans l'application du mémorandum d'accord a approuvé l'adhésion de l'Azerbaïdjan audit mémorandum et par là même a étendu davantage le champ d'application de la coopération sous-régionale en matière de contrôle des drogues.

20. L'Office a élaboré le programme régional intitulé "Renforcement des capacités de contrôle des drogues et de prévention de la criminalité dans les États d'Asie centrale" pour la période 2002-2005. Ce programme a pour objectif de renforcer les capacités des États d'Asie centrale pour qu'ils puissent prendre des mesures efficaces aux plans national et régional en vue de réduire le trafic de drogues, la toxicomanie et la criminalité organisée. Il a été motivé par les facteurs suivants: augmentation spectaculaire du trafic de drogues à travers l'Asie centrale, notamment d'opiacés provenant de l'Afghanistan voisin et destinés à la Fédération de Russie, à d'autres États de la Communauté d'États indépendants, à l'Europe occidentale et, dans une certaine mesure, aux États-Unis d'Amérique; montée en flèche de l'abus de drogues en Asie centrale; et manque de ressources élémentaires pour élaborer des mécanismes et des structures efficaces de contrôle des drogues dans la région. Le programme sera mis en œuvre au moyen de plusieurs projets régionaux et nationaux interdépendants visant à améliorer les capacités nationales de contrôle des drogues et de prévention de

la criminalité. Il a aussi pour objet de renforcer la coopération régionale et internationale afin d'assurer une participation aussi large que possible d'organismes multilatéraux et bilatéraux, de la société civile, etc. à la planification et l'exécution des projets.

21. Face à la menace croissante que représentent la criminalité organisée, les drogues illicites et le terrorisme en Asie centrale, l'Office a organisé, conjointement avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Conférence internationale sur le renforcement de la sécurité et de la stabilité en Asie centrale: renforcement des efforts d'ensemble pour lutter contre le terrorisme, qui s'est tenue à Bichkek les 13 et 14 décembre 2001. La Conférence a adopté une déclaration et un plan d'action soulignant la vulnérabilité des États d'Asie centrale et la nécessité d'une aide internationale.

VI. Amérique latine et Caraïbes

22. Le Brésil constitue une importante voie d'accès aux marchés mondiaux pour les drogues illicites produites dans la région andine et en particulier pour la cocaïne. La longueur considérable des frontières qu'il partage avec les pays producteurs de drogues ainsi que son vaste réseau de transport fluvial, aérien et routier, offre de nombreux itinéraires pour la contrebande de drogues. Le Chili, l'Équateur, le Paraguay et le Venezuela sont confrontés à des problèmes similaires. En outre, les États des Caraïbes, le Mexique et les États d'Amérique centrale sont des zones de transit importantes pour les drogues illicites produites en Amérique du Sud et destinées principalement aux marchés des États-Unis, du Canada et d'Europe. On peut se procurer localement des drogues illicites à des prix relativement bas. Les données disponibles indiquent que l'abus de cocaïne, de cocaïne-crack, de substances inhalées et de stimulants de type amphétamine a sensiblement augmenté ces dernières années et que les jeunes commencent à consommer des drogues illicites de plus en plus tôt. La violence liée à la drogue, la corruption et le blanchiment de capitaux sont aussi une source de préoccupation majeure dans la région. Le PNUCID continue de soutenir les États d'Amérique latine et des Caraïbes les plus touchés par le transit des drogues dans leurs efforts visant à améliorer les structures de contrôle et les mesures de répression, y compris dans le cadre de la coopération

transfrontière, et à lutter contre les problèmes de l'abus des drogues. En Équateur, le PNUCID apporte son concours aux services de répression en matière de drogues et au système judiciaire, principalement par le biais de programmes de formation. Dans ce contexte, la coopération transfrontière entre la Colombie et l'Équateur est actuellement renforcée.

23. Le PNUCID a aidé le Gouvernement brésilien à mettre en œuvre des mesures de répression efficaces en matière de drogues et de prévention de l'abus de drogues. Le programme de répression brésilien, dont le coût s'élève à 23 millions de dollars, a pour objectif de renforcer le dispositif de sécurité nationale, en particulier le système d'information pour la sécurité nationale et le système de contrôle des précurseurs. La modernisation de l'École nationale de police, ainsi que la formulation et l'exécution d'un programme de formation pour la police d'État contribuent au renforcement des capacités professionnelles. Les capacités de contrôle des drogues seront améliorées grâce à la coordination et l'échange d'informations à l'intérieur du pays et entre celui-ci et les pays voisins. La plupart des activités prévues dans le cadre du programme de répression devraient être achevées d'ici la fin de 2001. Toutefois, en raison de réformes institutionnelles et de l'adoption du plan de sécurité nationale, le programme a été révisé et prolongé jusqu'en 2003.

24. Le soutien du PNUCID à la prévention de l'abus des drogues au Brésil a porté sur un programme national de prévention du VIH/sida d'un montant de 33 millions de dollars visant à réduire l'incidence de l'infection par le VIH et les dommages causés par cette maladie parmi les populations vulnérables et en particulier chez les utilisateurs de drogues par voie intraveineuse. Dans le prolongement d'un projet modèle qu'il a mené à bien conjointement avec la Fédération des entreprises privées dans l'État du Rio Grande do Sul, le PNUCID va entreprendre un nouveau projet de prévention sur le lieu de travail conjointement avec Eletronorte, une compagnie d'électricité contrôlée par l'État. Ce projet d'une durée de deux ans, qui sera entièrement financé par Eletronorte, sera exécuté d'ici à 2003. Le PNUCID lancera un nouveau projet pour aider l'Agence nationale de surveillance sanitaire à renforcer les capacités nationales de contrôle et d'inspection des drogues illicites.

25. Dans les Caraïbes, au plan sous-régional, l'appui du PNUCID à la lutte contre le trafic illicite de drogues, a consisté notamment à apporter une aide au Conseil de détection et de répression douanière des Caraïbes afin de créer un système régional de dédouanement destiné à suivre les mouvements des navires et des petits avions. Quatorze États des Caraïbes ont bénéficié de conseils spécialisés et d'une assistance pour élaborer ou réviser des textes législatifs sur le contrôle des précurseurs. En République dominicaine, le PNUCID continue à assurer une formation judiciaire et à fournir un appui direct aux enquêtes et aux poursuites concernant les affaires liées au trafic de drogues, au blanchiment d'argent et à la corruption. Dans les Caraïbes, l'aide apportée par le PNUCID aux services médico-légaux s'est achevée en 2001. Toutefois, un programme sous-régional exécuté dans ce domaine en vue de fournir du matériel et de dispenser une formation pour améliorer l'analyse des drogues et des précurseurs est actuellement en cours d'exécution au Mexique et en Amérique centrale.

26. Les programmes nationaux de prévention en matière de drogues ont bénéficié d'une aide dans divers États des Caraïbes par le passé et tout récemment à Cuba et en République dominicaine. Le PNUCID appuie en outre le réseau régional d'information sur les drogues pour les Caraïbes en donnant des avis et en assurant une formation à la collecte des données et aux méthodes de recherche. En Jamaïque et en République dominicaine, le PNUCID travaillera en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies pour aider les pouvoirs publics à prévenir l'abus des drogues chez les jeunes et la violence liée au trafic de drogues dans les quartiers pauvres de certaines grandes villes. Avec le soutien d'ONUSIDA, le PNUCID prévoit également de collaborer avec les organisations de jeunes dans certains États des Caraïbes dans le domaine de la prévention de l'abus des drogues et du VIH/sida.

27. En Amérique centrale, le PNUCID fournira des conseils techniques et une formation aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales afin qu'ils puissent améliorer la planification et l'exécution des programmes de prévention de l'abus des drogues, en tirant parti des connaissances spécialisées et de l'expérience qui existent dans la région. Au Mexique, le PNUCID coparrainera l'élaboration d'un programme d'études sur les toxicomanies à l'Université de Veracruz et

contribuera à l'amélioration des services de traitement et de réadaptation offerts au Chiapas.

VII. Asie de l'Est et Pacifique

28. La culture du pavot à opium et l'abus d'opium sont des pratiques traditionnelles dans les régions montagneuses frontalières de la Chine, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao, de la Thaïlande et du Viet Nam, où une part importante de l'offre illicite d'opiacés à l'échelle mondiale est produite dans les zones reculées de la sous-région. Les laboratoires de fabrication d'héroïne se trouvent à proximité des principales zones de production de l'opium et les précurseurs chimiques nécessaires à la transformation de l'opium en héroïne sont acheminés par les pays voisins vers les principales zones de production situées au Myanmar. Dans le cadre du plan d'action sous-régional adopté en vertu du mémorandum d'accord signé en 1993 par le Cambodge, la Chine, le Myanmar, la République démocratique populaire lao, la Thaïlande, le Viet Nam et le PNUCID, ce dernier a continué de jouer un rôle de coordonnateur pour les activités de contrôle des drogues au niveau sous-régional. Privilégiant les programmes polyvalents et à long terme, il a contribué à la formulation et à l'exécution de projets sous régionaux et nationaux de contrôle des drogues, en étroite collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des institutions nationales et internationales et des organisations non gouvernementales.

29. Dans le cadre d'un plan d'action sous-régional de contrôle des drogues, le PNUCID a mis au point un programme de formation professionnelle assistée par ordinateur pour les six États de la région (Cambodge, Chine, Myanmar, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam) qui ont signé le mémorandum d'accord relatif à la coopération et à l'appui en matière de répression des infractions liées à la drogue. Le programme d'apprentissage interactif assisté par ordinateur est fourni dans la langue de chacun des États concernés. En conséquence, des programmes de formation autonomes et de grande qualité concernant des méthodes d'interception et des techniques d'enquête de premier plan ont été mis à la disposition des services de détection et de répression des six États, améliorant directement leurs capacités de

lutte contre le trafic et le transit de drogues illicites sur leurs territoires.

30. Au cours de la période 1996-2000, le PNUCID a aidé le Gouvernement vietnamien à mettre en œuvre son premier plan directeur pour le contrôle des drogues et à mener à bien six projets représentant un coût total de 6,7 millions de dollars. Il apporte actuellement son concours au Gouvernement pour élaborer une nouvelle phase de coopération dans le cadre d'un nouveau plan directeur qui illustrera la démarche équilibrée adoptée par le PNUCID pour aborder les problèmes de contrôle des drogues rencontrés dans le pays.

31. La deuxième phase d'un projet lancé par le PNUCID afin de lutter contre le détournement éventuel de précurseurs chimiques en Asie du Sud et du Sud-Ouest a débuté en janvier 2000. Les projets s'étendront sur un nouveau cycle de quatre ans et viseront en particulier à apporter une aide en matière d'enquête et d'échange d'informations au Bangladesh, au Bhoutan, à l'Inde, aux Maldives, au Népal, au Pakistan et à Sri Lanka, qui sont membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale. Un deuxième projet de contrôle des précurseurs axé sur l'Asie du Sud-Est est entré dans sa deuxième phase à la fin de 2001, étendant ses activités à l'Indonésie, à la Malaisie et aux Philippines.
